TORMAX
AUTOMATIC

T-1134 f 10.04

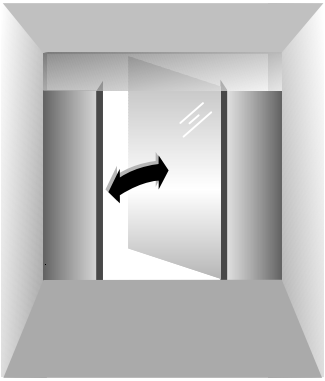

Instructions de service

pour portes battantes automatiques

SWINGDOOR Smart Drive 1101

Contenu

1 Concernant ces instructions 4

2 Sécurité 5
2.1 Directives générales de sécurité et de prévention des accidents 5
2.2 Mesures organisationnelles 6
2.3 Dispositifs de sécurité 6

3 Fonctionnement 7
3.1 Mise en service 7
3.2 Fonctionnement normal – utilisation 8
3.3 Fonctionnement en cas de panne de réseau 10
3.4 Ferrures anti-panique ◆ 10

4 Entretien 11
4.1 Entretien périodique 11
4.2 Travaux de contrôle de l'exploitant 12

5 Dépannage 15

6 Indications complémentaires 17
6.1 Caractéristiques techniques 17
6.2 Droit de garantie 17
6.3 Options 17
6.4 Elimination 17

Première édition : 3.03
Mise à jour : 10.04

Ce document est imprimé sur du papier écologique, blanchi sans chlore.

Les entreprises Landert Motoren AG et Landert GmbH sont certifiées selon ISO 9001

1 Concernant ces instructions

Destinataires / Etat

Ces instructions sont destinées à l'exploitant et à l'utilisateur d'une installation pour portes automatiques TORMAX et partent du principe que celle-ci a été installée et testée par des personnes qualifiées et qu'elle est par conséquence opérationnelle.

Domaine d'application

Ce document est valable pour les portes battantes avec un système d'ouverture automatique TORMAX du type :

SWINGDOOR Smart Drive 1101

Définition des symboles

Dans ces instructions, tous les emplacements concernant votre sécurité sont signalisés par ce symbole.

Symbole d'avertissement indiquant une tension électrique.

Les textes sur fond grisé doivent être respectés impérativement pour un fonctionnement parfait de l'installation ! Le non-respect peut entraîner des dégâts matériels.

Les fonctions qui sont marquées par le symbole ci-après correspondent à un réglage de base, mais leur programmation peut être modifiée par le monteur.

◆ Ce symbole désigne des composants en option qui ne sont pas disponibles sur toutes les installations.

Symboles pour modes d'opération

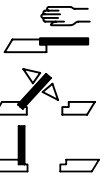

Modes d'opération HORS

Modes d'opération AUTO

Modes d'opération OUVERT

Langues

Ces instructions sont disponibles dans différentes langues. Veuillez vous renseigner auprès de votre revendeur TORMAX.

Documents complémentaires à considérer

Le livret d'entretien pour portes automatiques donne la liste des contrôles qui doivent être effectués lors du contrôle périodique de l'installation (voir à ce sujet paragraphe 4.1). Le livret d'entretien se trouve auprès de l'installation de la porte concernée.

Livret d'entretien	pour la Suisse :	T-879 d (ch)
	pour la France :	T-912 f

2 Sécurité

2.1 Directives générales de sécurité et de prévention des accidents

Avant la mise en service de la porte, il convient de lire et de respecter soigneusement le mode d'emploi et en particulier les consignes de sécurité ci-après !

Respecter impérativement les remarques particulièrement mises en évidence dans le mode d'emploi (définition des symboles voir chapitre 1) !

Utilisation conforme

Conçu selon l'état actuel de la technique et dans le respect des règles techniques de sécurité reconnues, l'entraînement TORMAX est prévu exclusivement pour la mise en œuvre habituelle dans les portes automatiques intérieures et extérieures de TORMAX (sans pressions du vent) dans les zones de circulation de personnes comme dans les hôpitaux, les maisons de retraites, les centres commerciaux, les bureaux et les grandes entreprises.

Les entraînements avec l'indice de protection IP 22, sans mesures de protection complémentaires, peuvent uniquement être installés à l'intérieur ou sur les façades intérieures des bâtiments.

Toute utilisation autre ou dépassant ce cadre, n'est pas conforme aux prescriptions et peut entraîner des dégâts personnels ou matériels pour l'utilisateur ou pour des tiers. Le fabricant n'est pas responsable pour des dégâts résultant d'une utilisation non conforme ; le risque incombe uniquement à l'exploitant de l'installation pour portes.

Mesures de protection fondamentales – comportement correct

Il convient d'utiliser l'installation uniquement lorsque son état technique est impeccable. Les pannes susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité devront être réparées immédiatement par une personne qualifiée.

Prescriptions à respecter

Il convient de respecter les conditions d'exploitation, d'entretien et de maintenance.

Outre les instructions de service, toutes les dispositions juridiques, techniques et relatives à la médecine du travail pour la prévention des accidents et la protection de l'environnement sont valables dans le pays où l'installation pour portes est exploitée.

Des modifications effectuées par l'utilisateur sur l'installation n'engagent pas la responsabilité du fabricant pour les dégâts consécutifs.

2.2 Mesures organisationnelles

Les portes doivent être exploitées et entretenues de manière à garantir à tout moment la sécurité pour les utilisateurs, le personnel de maintenance et pour les tiers.

Lorsque des pannes apparaissent sur les dispositifs de sécurité (par exemples détecteurs d'impulsions de sécurité pour la surveillance de la zone de pivotement), ceux-ci ne doivent pas être mis hors service afin de pouvoir continuer à utiliser la porte.

Effectuer des travaux sur l'installation pour portes TORMAX

Quiconque utilise, contrôle et entretient des portes, doit avoir à sa disposition les instructions (instructions de service) nécessaires.

Le personnel chargé d'effectuer des travaux sur l'installation doit avoir au préalable lu et compris les instructions de service.

Les travaux mécaniques et électriques sur l'installation pour portes ainsi que sur la commande doivent uniquement être réalisés par notre personnel qualifié ou par des techniciens spécialisés après discussion avec notre personnel qualifié.

Il est interdit à toute autre personne d'effectuer des travaux de réparation ou de modification sur l'installation.

Indications

Les indications sur les portes et interrupteurs doivent être bien lisibles, facilement compréhensibles et durables.

Les indications nécessaires pour garantir la protection des personnes (marquage des chemins de fuite) et pour l'entretien doivent être écrites.

2.3 Dispositifs de sécurité

Conformément à l'analyse des risques qui a été réalisée, TORMAX prévoit pour la commande de ce type d'entraînement des dispositifs de sécurité adaptés pour la prévention des dommages personnels et matériels. Ces installations doivent répondre à l'état actuel de la technique – tout en respectant les directives 98/37/CE des normes CEN et CENELEC ainsi que les directives spécifiques du pays.

Inversion électronique

Un circuit électronique surveille le mouvement de la porte pendant le cycle d'ouverture et de fermeture. Lorsque la porte rencontre un obstacle pendant l'ouverture, elle s'arrête pendant un court instant et se referme ensuite. Lorsqu'elle rencontre un obstacle pendant la fermeture, elle s'ouvre à nouveau, s'arrête pendant le temps d'ouverture et essaie à nouveau de fermer. Lorsque la fonction « Push-and-Go » est activée, une ouverture de la porte à partir de cette position a le même effet qu'une commande d'ouverture : elle s'ouvre à nouveau, attend le temps de sécurité et se referme ensuite.

L'inversion électronique peut être désactivé par le monteur.

Dispositifs de sécurité externes

Sécurité lors de l'ouverture ◆
(système de détecteurs d'impulsions de sécurité ◆ etc.)

La sécurité qui bouge avec le vantail de la porte reconnaît des personnes ou des objets qui se trouvent dans la zone d'ouverture du vantail de la porte.

L'activation de la sécurité lors de l'ouverture entraîne l'interruption immédiate du mouvement d'ouverture et la porte se ferme.

Sécurité lors de la fermeture ◆
(système de détecteurs d'impulsions de sécurité ◆ etc.)

La sécurité qui bouge avec le vantail de la porte reconnaît des personnes ou des objets qui se trouvent dans la zone de fermeture du vantail de la porte.

L'activation de la sécurité entraîne l'ouverture immédiate de la porte elle attend le temps de sécurité et referme.

Sécurité pour la zone de pivotement ◆
(détecteurs optiques de sécurité ◆, tapis de contact de sécurité ◆ etc.)

La sécurité qui bouge avec le vantail de la porte reconnaît des personnes ou des objets qui se trouvent dans la zone de pivotement du vantail de la porte.

Avec sécurité activé le démarrage d'un mouvement de la porte est empêché.

Lorsque la porte est déjà en mouvement et que la sécurité est activée, le cycle d'ouverture ou de fermeture est terminée.

3 Fonctionnement

3.1 Mise en service

Enclencher

Installations sans sélecteur de mode d'opération ◆ :

- Activer le réseau électrique (prise au secteur et/ou prise de l'installation).

Installations avec sélecteur de mode d'opération ◆ :

- Activer le réseau électrique (prise au secteur et/ou prise de l'installation).
- Sur le sélecteur de mode d'opération, sélectionner le mode d'opération souhaité (HORS, AUTO, OUVERT).

Remise en service

Lorsqu'une porte est mise hors service pendant une durée prolongée, elle doit être contrôlée avant la remise en service conformément au paragraphe 4.2 et si nécessaire remise en état afin que la sécurité des personnes soit à tout moment garantie.

3.2 Fonctionnement normal – utilisation

L'entraînement de porte TORMAX assure l'ouverture et la fermeture automatique de la porte. La porte s'ouvre en raison d'une impulsion électromagnétique et ferme de manière contrôlée par la force du ressort. Par la sélection du mode d'opération sur le sélecteur du mode d'opération ◆ l'utilisateur peut influencer le comportement de la porte.

Actionnement

L'actionnement de la porte se fait automatiquement par des générateurs d'impulsions d'ouverture comme :

- les détecteurs ◆, les détecteurs de mouvement ◆, tapis de contact ◆ etc.

ou manuellement :

- avec « Push-and-Go » ◆, le commutateur à clé ◆, l'interrupteur manuel ◆ etc.

Modes d'opération

Sans le sélecteur du mode d'opération, le mode d'opération normal AUTO est réglé.

Avec le sélecteur du mode d'opération ◆ il est possible de sélectionner l'une des 3 modes d'opérations ci-après :

HORS, AUTO, OUVERT.

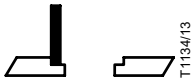

Mode d'opération normal AUTO

Fonctionnement

A la mise en service, l'entraînement a été réglé par le monteur sur l'une des fonctions de commande suivantes :

«Push-and-Go»

Lorsque la porte est déplacée manuellement dans la direction d'ouverture, elle réagit comme sur une commande d'ouverture : elle s'ouvre automatiquement, attend pendant le temps de maintien ouvert et se ferme à nouveau.

«Push-and-Close»

Si la porte ouverte (mode d'opération ouvert, temps de maintien ouvert active, commande « pas à pas ») est poussée sensiblement vers la direction de fermeture, elle se ferme automatiquement.

Commande temporisée

Lorsque la porte reçoit une commande d'ouverture de la part d'un détecteur, elle s'ouvre, attend le temps de maintien ouvert et se ferme à nouveau.

Commande « pas à pas » ◆

Lorsque la porte reçoit une commande d'ouverture de la part d'un détecteur manuel, elle s'ouvre et reste ouverte. A la deuxième impulsion ou bien «Push-and-Close» elle se ferme immédiatement.

Installations avec serrure de porte ◆

La serrure déverrouille à chaque impulsion d'ouverture valable (détecteurs, interrupteur à clé).

Mode d'opération HORS

Toutes les sécurités et détecteurs et «Push-and-Go» sont inactives, sauf le commutateur à clé. Laporte se comporte comme une porte avec ferme-porte.

En commutant sur le mode de fonctionnement HORS, pendant que la porte s'ouvre ou qu'elle est en position ouverte, le temps de maintien ouvert est terminé et la porte se referme ensuite.

Lorsque laporte est ouverte par le commutateur à clé, elle attends le temps de maintien ouvert programmé.

Portes battantes doubles ◆

Sur les portes battantes doubles, le mode d'opération HORS peut être sélectionné individuellement sur le vantail surpassant.

Installations à serrure de porte électrique ◆

En position fermé la porte est toujours verrouillée. Lors d'une impulsion de le commutateur à clé, la porte déverrouille, s'ouvre et se referme.

Installations à serrure de porte mécanique ◆

Lorsque la porte est verrouillée de façon mécanique, le mode d'opération HORS doit être sélectionné d'abord.

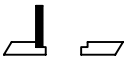

Mode d'opération OUVERT

L'entraînement ouvre la porte de façon motorisée et la maintient ouverte. Lorsque la position OUVERT est modifiée par une influence extérieure («Push-and-Close»), la porte se ferme. A la prochaine impulsion ou une commutation sur le mode d'opération HORS et de retour sur OUVERT elle s'ouvre de nouveau.

Le mode d'opération OUVERT peut être actif pendant plusieurs heures. Cependant lorsque la porte reste en position ouverte pendant une durée prolongée, il est recommandé de sélectionner le mode d'opération HORS et de fixer la porte de façon mécanique en position ouverte

Dispositifs de sécurité

Les installations de portes peuvent uniquement être exploitées lorsque toutes les conditions de sécurité sont présentes et en état de fonctionnement.

Arrêt en cas de panne (dépannage voir chapitre 5)
Les portes doivent être arrêtées dès l'apparition de pannes ou de défauts mettant en danger la sécurité des personnes. Les pannes et défauts doivent être réparés immédiatement !

- Les portes doivent uniquement être autorisées au fonctionnement, lorsque la panne a été réparée (réparation) ou le danger éliminé. (Isoler l'entraînement du réseau et faire décrocher éventuellement la tringlerie par un personnel compétent).
- Sur les sorties de secours, il faut garantir que ces portes puissent être utilisées à tout moment pour la fuite.

Les pièces et marquages qui ne garantissent plus la sécurité exigée pour cause d'usure ou de dégâts, doivent être remplacés ou réparés par un distributeur TORMAX qualifié.

3.3 Fonctionnement en cas de panne de réseau

En cas de panne de réseau, l'entraînement de porte se transforme en ferme-porte.

Ouverture d'urgence / fermeture d'urgence
La porte automatique peut être ouverte à la main sans réglage. Le mouvement de fermeture contrôlé se fait par le ressort de fermeture intégré.

3.4 Ferrures anti-panique ◆

Remise à zéro
Après le déclenchement d'une ferrure anti-panique, il convient de procéder de la manière suivante :

- Sélectionner le mode d'opération HORS, ou isoler l'entraînement du courant (interrupteur de l'installation, prise de courant).
- Assembler la ferrure anti-panique prudamment conformément à l'illustration ci-dessous.
- Sélectionner le mode d'opération AUTO respectivement mettre en marche l'entraînement.

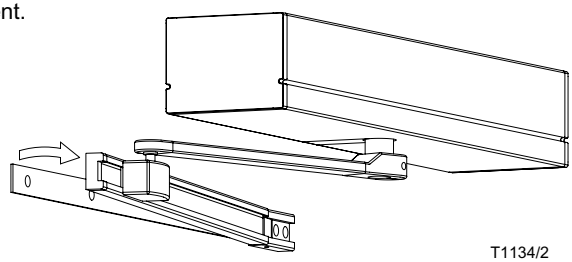

T1134/2

4 Entretien

- Les responsabilités du personnel pour l'entretien doivent être définies de manière précise.

- Ne pas approcher les mains ou d'autres parties du corps des pièces mobiles.

Les pièces de rechange doivent satisfaire aux exigences techniques définies par le fabricant. Des pièces originales doivent exclusivement être utilisées.

4.1 Entretien périodique

Intervalle d'entretien

L'intervalle entre les entretiens sera défini en tenant compte de la fréquence d'utilisation. L'entretien doit néanmoins être effectué au minimum 1 fois par an par une personne qualifiée.

Exigences pour le personnel d'entretien

Des personnes qualifiées sont des personnes qui doivent disposer de connaissances suffisantes en raison de leur formation technique et de leur expérience dans le domaine des portes actionnées par source d'énergie extérieure et connaître suffisamment les prescriptions de prévention contre les accidents, les directives et les règles de la technique généralement reconnues pour pouvoir évaluer l'état de sécurité du fonctionnement des portes actionnées par source d'énergie extérieure. Les techniciens du fabricant ou du distributeur ainsi que les techniciens de l'exploitant comptent parmi ces personnes.

Les personnes compétentes donneront leur expertise objective du point de vue de la prévention des accidents, sans se laisser influencer par d'autres exigences, par exemple d'ordre économique.

L'entretien sur les pièces électriques doit être effectué par un électricien confirmé qui devra travailler en respectant les règles prévues à cet effet.

Pour tous les travaux, il faut réaliser une séparation visible entre le réseau et l'entraînement de porte ; soit en retirant la prise secteur soit par l'interrupteur de l'installation avec position HORS verrouillable.

Envergure des travaux d'entretien

Les travaux d'entretien à effectuer sont répertoriés dans le ***livret d'entretien pour portes automatiques.***

Le résultat du contrôle doit être noté dans le livret d'entretien pour portes automatiques avec la date et la signature.

4.2 Travaux de contrôle de l'exploitant

Envergure des travaux de contrôle

L'exploitant d'une installation pour porte automatique doit contrôler à des intervalles périodiques, mais au minimum tous les 3 mois, le fonctionnement de la porte automatique et des dispositifs de sécurité. Ceci permet de garantir une détection préalable des pannes de fonctionnement ou des modifications qui mettent en danger la sécurité de la porte.

Si les contrôles périodiques mettent en évidence des défauts, ceux-ci devront être réparés immédiatement par le partenaire TORMAX (adresse voir en dernière page de ce manuel).

Lors de ces travaux de contrôle, prenez également en considération la possibilité d'une fausse commutation de l'installation ! En cas de manque d'espace, il ne faut pas utiliser des parties du corps pour effectuer le contrôle du fonctionnement ; mais un objet adapté en bois, caoutchouc ou de matériaux similaires devra être utilisé.

Les travaux de contrôle à effectuer par l'exploitant ne prennent que très peu de temps, mais sont indispensables pour un fonctionnement sûr et impeccable de l'installation.

Les travaux de contrôle de l'exploitant comprennent :

Contrôle du générateur d'impulsions d'ouverture

Sur les installations avec sélecteur de mode d'opération :

- Régler le mode d'opération AUTO.

Générateurs d'impulsions d'ouverture actionnés automatiquement (détecteur de mouvement radar ou infrarouge ◆, tapis de contact ◆ etc.)

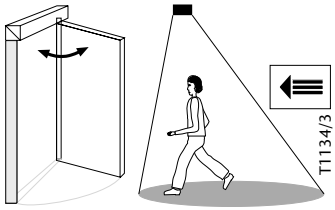

Travail de contrôle :

- Accès à la porte en vitesse normale : → la porte s'ouvre et se ferme après le temps de maintien ouvert préréglé.

Travail de contrôle :

- Accès à la porte en vitesse lente (correspondant aux personnes âgées) avec une courte pause (env. 5 sec.) avant d'atteindre la porte :
  → Ouverture normale de la porte même en cas d'accès lent. La porte ne doit pas fermer trop tôt.

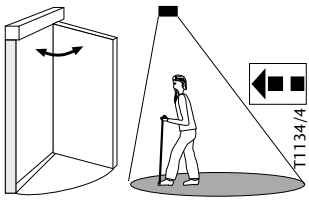

Générateurs d'impulsions d'ouverture manuelles (bouton-poussoir ◆, interrupteur à clé ◆ etc.)

Travaux de contrôle en cas de commande temporisée *:*

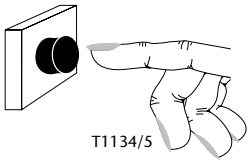

- Actionner brièvement le générateur d'impulsions correspondant :
  → la porte s'ouvre et se ferme après le temps de maintien ouvert préréglé
- Activer le générateur d'impulsions pendant environ 20 sec. :
  → La porte s'ouvre et reste ouverte. Dès que le générateur d'impulsions n'est plus activé, la porte se ferme lorsque le temps de maintien ouvert est écoulé.

Travaux de contrôle en cas de commande ***« pas-à-pas » :***

- Actionner le générateur d'impulsions brièvement :
  → La porte s'ouvre (se ferme) et reste en position OUVERT (Position FERME), jusqu'à ce que le générateur d'impulsions soit à nouveau actionné.

Contrôle des dispositifs de sécurité

Lors de ces travaux de contrôle, prenez également en considération la possibilité d'une fausse commutation de l'installation ! En cas de manque d'espace, il ne faut pas utiliser des parties du corps pour effectuer le contrôle du fonctionnement ; mais un objet adapté en bois, caoutchouc ou de matériaux similaires devra être utilisé.

Les dispositifs de sécurité ont une priorité plus élevée que les générateurs d'impulsions ; cet aspect doit être pris en compte et contrôlé lors des travaux de contrôle ci-dessous.

Inversion électronique

Travail de contrôle :

- déposer un obstacle dans la zone d'ouverture et ensuite dans la zone de fermeture :
  → Lorsque la porte a touché l'obstacle pendant l'ouverture, elle s'arrête brièvement et se ferme à nouveau.
  → Lorsque la porte a touché l'obstacle pendant la fermeture, elle s'ouvre à nouveau, attend le temps de sécurité et essaie à nouveau de fermer.

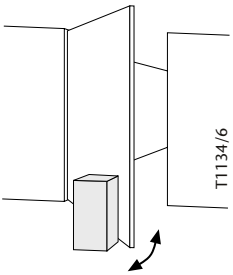

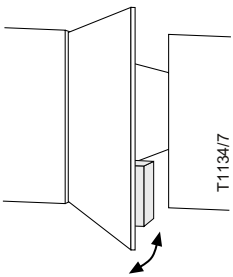

Sécurités lors de l'ouverture et de la fermeture
(système détecteur de sécurité ◆ etc.)
Travail de contrôle :

- Poser un obstacle dans la zone de pivotement de la porte :
  → La porte inverse son sens de déplacement avant l'obstacle.

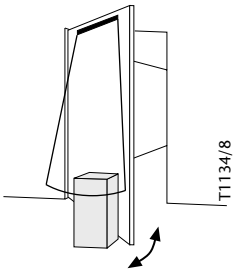

Sécurités pour la zone de pivotement
(Détecteurs optiques de sécurité ◆, tapis de contact de sécurité ◆ etc.)

Travail de contrôle :

- activer la sécurité pour la zone de pivotement lorsque la porte est fermée :
  → La porte reste fermée.
- activer la sécurité pour la zone de pivotement lorsque la porte est ouverte :
  → La porte reste ouverte.

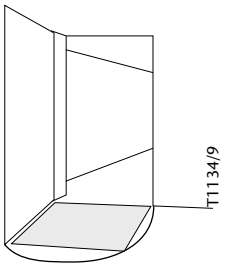

Un mouvement en cours n'est pas interrompu par la sécurité pour la zone de pivotement !

Ferrure anti-panique ◆
Travail de contrôle :

- Isoler l'entraînement du réseau (interrupteur d'installation, prise au secteur) ou sélectionner le mode de fonctionnement HORS à l'aide du sélecteur de mode d'opération ◆.
- Déclencher la ferrure anti-panique. (remise à zéro conformément au paragraphe 3.4).

Contrôle des traces d'usures excessives sur l'installation

Travail de contrôle :

- Effectuer un contrôle visuel externe de l'installation pour détecter des dégâts et défauts visibles!
- Contrôler s'il y a des bruits inhabituels pendant le déroulement des mouvements.

5 Dépannage

Pour procéder à l'analyse des causes de la panne et au dépannage, il convient de procéder selon le tableau ci-dessous :

Comportement de la porte	Solution
• La porte heurte des personnes, malgré la présence d'un détecteur d'impulsion de sécurité	Un fonctionnement en mode d'opération **AUTO** est à présent dangereux ! → demander au revendeur spécialisé TORMAX le passage d'un monteur. Fonctionnement jusqu'au passage du monteur de la manière suivante : a) Mode d'opération **HORS** : La porte peut être ouverte à la main et se ferme ensuite par la force du ressort. Cette fonction ferme-porte est uniquement autorisée lorsque le risque* qu'elle entraîne est gérable. b) Mode d'opération **OUVERT** : la porte s'ouvre et reste en position **OUVERT**. c) Fonction ferme-porte sans alimentation en courant : La porte peut être ouverte manuellement et se ferme ensuite avec la force du ressort. Cette fonction ferme-porte est uniquement autorisée lorsque le risque* qu'elle entraîne est gérable. Elle est normalement plus dangereuse que le mode de fonctionnement **HORS** en raison de la vitesse de fermeture plus élevée. d) Fonctionnement manuel de la porte lorsque l'alimentation en courant est désactivée et la tringlerie décrochée.
• La porte ne s'ouvre pas automatiquement et se ferme avec la vitesse de fermeture habituelle en mode d'opération **AUTO**	→ Contrôler la position du sélecteur de mode d'opération et éloigner les objets éventuels de la zone d'influence de la sécurité du mouvement d'ouverture ou pour la zone de pivotement. → Attendre pour 15 minutes, c'est peut-être la protection thermique du moteur ou du transformateur qui est active. Au cas ou le problème ne peut être résolu de cette manière : → Demander le passage d'un monteur auprès d'un revendeur spécialisé TORMAX. Fonctionnement jusqu'à l'arrivée du monteur : a) Mode de fonctionnement **AUTO** : La porte peut être ouverte manuellement et se ferme ensuite par la force du ressort. La fonction ferme-porte est uniquement autorisée si le risque* qu'elle entraîne est gérable. b) Fonctionnement manuel de la porte lorsque l'alimentation en courant est désactivée et que la tringlerie est décrochée.

* Blessure de personnes, dont des parties du corps sont coincées entre la porte et l'encadrement de porte ou qui sont heurtées par la porte, lorsque la porte ferme par la force du ressort..

Comportement de la porte	Solution
• La porte ne s'ouvre pas automatiquement et se ferme de manière contrôlée à la vitesse habituelle pour un entraînement isolé de l'alimentation en courant	S'il ne s'agit pas d'une panne de réseau : → Demander le passage d'un monteur auprès d'un revendeur spécialisé TORMAX. Fonctionnement jusqu'à l'arrivée du monteur : a) Fonction ferme porte en cas d'alimentation en courant désactivée : la porte peut être ouverte manuellement et se ferme ensuite par la force du ressort. Cette fonction est uniquement autorisée lorsque le risque* qu'elle entraîne est gérable. b) Fonctionnement manuel de la porte en cas d'alimentation en courant désactivée et tringlerie décrochée.
• La porte se ferme de façon non contrôlée à une très grande vitesse de fermeture	Un fonctionnement ultérieur de l'entraînement est dangereux ! → Demander le passage d'un monteur auprès d'un revendeur spécialisé TORMAX. Seul mode d'opération possible jusqu'à l'arrivée du monteur : a) Fonctionnement manuel de la porte avec l'alimentation en courant désactivée et la tringlerie décrochée.
• La porte reste ouverte	→ Contrôler la position du sélecteur de mode d'opération et éloigner les objets éventuels de la zone d'influence de la sécurité du mouvement d'ouverture ou pour la zone de pivotement. Au cas ou le problème ne peut être résolu par ces mesures : → Demander le passage d'un monteur auprès d'un revendeur spécialisé TORMAX. Mode de fonctionnement jusqu'à l'arrivée du monteur : a) Mode d'opération **OUVERT** : la porte reste en position OUVERTE. b) Fonction ferme-porte avec alimentation en courant désactivée : la porte peut être ouverte manuellement et se ferme ensuite par la force du ressort. Cette fonction ferme-porte est uniquement autorisée lorsque le risque* qu'elle entraîne est gérable. c) Fonctionnement manuel de la porte avec alimentation en courant désactivée et tringlerie décrochée.

* Blessure de personnes, dont des parties du corps sont coincées entre la porte et l'encadrement de porte ou qui sont heurtées par la porte, lorsque la porte ferme par la force du ressort..

La tringlerie doit uniquement être décrochée par des personnes qualifiées !

6 Indications complémentaires

6.1 Caractéristiques techniques

Branchement sur le réseau :	1 x 230 V AC / 1 x 115 V AC
Fréquence :	50/60 Hz
Indice de protection :	IP 22
Puissance absorbée :	3–140 Watt
Zone de température :	–15 °C jusq'á +50 °C
Désignation de l'entraînement :	CE
Niveau de bruit permanent :	≤ 70 dB(A)
Détecteur + alimentation du verrou :	24 VDC/0,75 A
Catégorie d'utilisation :	1 2 12 2 0 1 01234 0 (DIN V 18650: 2003)

6.2 Droit de garantie

La dégradation et les salissures des éléments de l'installation effectués intentionnellement ou dans le but de nuire, ainsi que les modifications effectuées par des tiers sur l'entraînement et la commande entraînent la perte des droits de garantie.

6.3 Options

Les options disponibles sont : verrou électromagnétique, interrupteur à clé, sécurités, organes d'impulsion divers – veuillez demander conseil à votre revendeur spécialisé TORMAX.

6.4 Elimination

Lorsque sa durée de vie est écoulée, cette installation doit être démontée selon les règles techniques d'usage et recyclée conformément aux directives nationales en vigueur. Nous vous recommandons de prendre contact avec une entreprise spécialisée dans le recyclage.

Lors du démontage de l'installation il y a un danger en raison du ressort prétendu !

Sous réserve de modifications techniques !

TORMAX
AUTOMATIC

votre choix privilégié pour portes automatiques

TORMAX SLIDEDOOR

TORMAX SWINGDOOR

TORMAX FOLDDOOR

TORMAX REVOLVEDOOR

TORMAX SLIDEGATE

TORMAX BUILDING TECHNOLOGY

Fabricant :

TORMAX | CH-8180 Bülach-Zürich

Phone +41 (0)1 863 51 11
Fax +41 (0)1 861 14 74
Homepage www.tormax.com
E-Mail info@tormax.com

Conseil, vente, montage,
réparations et service :

TORMAX et une division et une marque déposée de Landert Motoren AG